

Contre Macron, pour nos salaires, Toutes et tous en grève et dans l'action, le 5 février

Un millier à Rouen et à Tarbes, 2000 à Quimper, 3000 à Dijon et à Nantes, plus de 5000 à Bordeaux, 10 000 à Toulouse : la mobilisation des Gilets jaunes reste importante malgré les manœuvres de Macron et la répression policière. Le « Grand débat », ce grand bla-bla, ne fait pas illusion, et la seule tactique du gouvernement semble être les coups sur les manifestantEs : 160 blessures à la tête, 18 éborgnéEs, 4 mains arrachées ont été recensés à l'heure actuelle, sans parler de la loi anticasseurs en débat à l'Assemblée Nationale, qui vise à réduire la liberté de manifestation.

Un mouvement qui se structure

Les 26 et 27 janvier, une rencontre nationale de coordination s'est déroulée à Commercy. Elle a rassemblé 75 délégations mandatées par des collectifs de Gilets jaunes locaux. C'est un point d'appui pour structurer la mobilisation. Elle appelle à la grève du 5 février initiée par la CGT, soutenue par Éric Drouet, Solidaires et de nombreuses sections locales de la FSU.

Il est urgent d'élargir la mobilisation. Le mouvement des Gilets jaunes continue, l'unification entre Gilets jaunes et salariéEs en grève peut et doit se faire pour rendre possible une victoire contre Macron.

Pour une mobilisation du mouvement ouvrier organisé

Ainsi, dans de nombreux départements, des appels syndicaux reprennent l'idée d'une convergence avec les manifestations du samedi. L'Union de la métallurgie CGT 38 déclare, par exemple, que « la place de la CGT n'est pas à côté, mais bien au milieu de cette irruption citoyenne et populaire de tous les laissés-pour-compte de la mondialisation libérale [...] et appelle dès à présent les salariéEs à rejoindre les rassemblements des gilets jaunes, que ce soit sur les différents ronds-points du département ou lors des manifestations de gilets jaunes actuellement organisées chaque samedi, [...] et les syndicats CGT de la Métallurgie à s'organiser avec les salariéEs dans les entreprises pour bloquer l'économie ce mardi 5 février ».

De nombreuses sections CGT, Solidaires ou FSU, poussent pour la réussite du 5 février et à la participation aux manifestations des Gilets jaunes le samedi.

Cette volonté d'unité s'est exprimée à la Maison du Peuple de Saint-Malo, après la manif des retraitéEs, jeudi 31/01, et des Gilets Jaunes ont clairement annoncé leur participation à la manifestation du 5 février.

« Grève, blocage, Macron dégage ! »

Confronté à la mobilisation prolongée et déterminée des Gilets jaunes, Macron a peur que les travailleurs·euses précaires, isoléEs, les chômeurs·euses, les retraitéEs, unissent leur force aux salariéEs du public et du privé plus organiséEs, issus de plus grosses entreprises ou de services publics, pour réclamer des augmentations de salaires et, plus largement, remettre en cause sa politique.

Ce mardi 5 février doit être le signal qu'il est possible de gagner en bloquant l'économie, le meilleur moyen de gagner contre le gouvernement. Et pour cela, des grèves dans les entreprises et les services peuvent jouer un rôle important.

Pour gagner, il s'agit de tout mettre en œuvre pour construire un mouvement de masse sur la question des salaires, mais aussi pour dégager Macron, pour faire aboutir les revendications de chaque secteur, pour remettre en cause le pouvoir des capitalistes, et de ceux qui comme Macron sont à leur service, de décider à notre place.



Pour prendre contact avec
le comité NPA du pays malouin
npasaintmalo@gmail.com

Saint-Malo,
le 1er fév. 2019

Saint-Malo: MANIFESTATION
Mardi 5 février, 11h, médiathèque

SOLIDARITE AVEC LES AGENTS EN GREVE AUX URGENCES DE L'HOPITAL DE SAINT-MALO

Lors de la cérémonie des vœux, la semaine dernière, le personnel des urgences était venu avec banderole et pancartes rappeler ses revendications au directeur de l'hôpital et au maire.

- ♦ création de postes d'infirmier.e, d'aides soignant.e, d'un poste administratif 24H/24, 7j/7 à l'accueil, d'un poste brancardier /coursier 24H/24, 7j/7, d'un poste ASH de jour, pour faire face à l'augmentation de l'activité au SAU/SAU Psychiatrie, à l'UHTCD.
- ♦ fin des tâches périphériques (archivage, appels téléphoniques, dépôts de sang etc...) ou création de postes aux urgences, nécessaires à la prise en charge de ces tâches.
- ♦ dotation des équipements nécessaires à l'amélioration des conditions de travail des agents et de prise en charge des patients.
- ♦ engagement de travaux de réfection, adaptation capacitaire et fonctionnelle des locaux, pour une prise en charge digne des patients,
- ♦ engagement de travaux de mise en sécurité des locaux et de façon extrêmement urgente la zone d'accueil.
- ♦ mise en œuvre d'une réelle gestion des lits d'aval en vue de réduire les délais de disponibilité des lits dans les unités d'hospitalisation.

Un délégué de l'intersyndicale avait souligné la **gravité de la situation**. Le directeur avait promis d'apporter des réponses rapides. Quant au maire, il avait affirmé sans plaisanter qu'il allait « *s'intéresser à la question rapidement* » !

Une semaine après, les quelques propositions faites par la direction sont loin du compte. Toutes les revendications sont pourtant parfaitement connues de l'Agence Régionale de Santé (autorité qui assure la tutelle financière de l'hôpital). Elles sont largement partagées par la population comme en témoigne le succès de la pétition en ligne (plus de 26.000 signatures, plus de 2200 commentaires de soutien).

Après plus de 17 jours de grève, les agents n'ont d'autre choix que de poursuivre et d'amplifier le mouvement afin de **contraindre ARS et direction à dégager les moyens nécessaires à l'adaptation du service des urgences aux missions qui sont les siennes**.

Faire céder l'ARS, c'est possible à l'exemple des grèves qui se sont déroulées il y a quelques mois dans les hôpitaux normands **La lutte des urgences nous concerne tous**: nous pouvons tous un jour ou l'autre, personnellement ou l'un de nos proches, nous trouver dans la situation de ce « *cher patient* » auquel s'adresse l'infirmière dans sa lettre, ci contre.

Apportons aux hospitaliers notre soutien.

**MARCHE CITOYENNE
de l'Hôpital à la Mairie
MERCREDI 6 FEVRIER à 14h30**

Lettre ouverte d'une infirmière des urgences du Centre Hospitalier de Saint-Malo à son "cher patient"

"Mon Cher Patient,
Le jour où tu te présenteras au service des urgences de Saint-Malo, tu seras reçu par moi, l'infirmière d'accueil et d'orientation.

J'arriverais à bien t'orienter, mais pour ce qui est de bien t'accueillir, c'est là que tout se complique...

On sera interrompu un certain nombre de fois par la sonnerie aigue du téléphone, et sans parler du ballet incessant des ambulances arrivant sirènes hurlantes. Et oui, on est seul à accueillir en moyenne 110 patients/jour. Et la nuit, on fait même les entrées administratives.

Après avoir attendu un temps conséquent en salle d'attente, mon collègue t'installera dans une salle d'examen vétuste, éclairée à la seule lumière d'un néon, où il fait une chaleur étouffante. Le manque de matériel l'obligera à sortir plusieurs fois à la recherche d'une couverture usée ou d'un tabouret bancal.

Déjà 5h de présence, et pas l'ombre d'un médecin. Désolé, ils n'ont que le pouvoir de soigner, pas encore celui de se dédoubler.

Enfin, un médecin arrivera pour t'ausculter et déjà on t'expliquera qu'on a besoin de libérer la pièce.

Avec plus de 40 000 passages annuels et des locaux conçus pour 20 000, pas d'autres choix que de t'installer dans le couloir. Nous ne pouvons même pas t'accorder le réconfort d'avoir tes proches avec toi faute de place. Tu te sentiras résolument seul malgré l'agitation environnante.

Il sera préférable que tu n'aies besoin de rien, parce que tu ne trouveras pas

facilement quelqu'un de disponible. Mes collègues aides-soignants devant assurer des missions de coursier, assistant de radiologie et brancardier plutôt que de prendre soin de toi et rester à tes côtés.

Mais tu ne pourras pas te plaindre, la dame âgée derrière toi qui crie "à l'aide", cela fait 17 heures qu'elle attend son lit, et on ne sait toujours pas où elle va passer la nuit.

Voilà, cette journée se terminera et je rentrerai chez moi avec le sentiment de ne pas avoir pris soin de toi, ni des autres d'ailleurs...

Je reviendrai demain, je te retrouverai assis sur cette chaise noire inconfortable au milieu du couloir.

A 14h, il n'y aura déjà plus de places où "stationner" les brancards.

27 longues heures de patience, mon cher patient... Tu auras l'air tellement fatigué, mais tu auras surtout l'impression d'avoir été oublié.

Par mesure d'économie, on ferme des lits d'hospitalisation, on réduit le personnel et on allonge le temps d'attente aux urgences.

Alors s'il te plaît, ne m'en veux pas mais je n'y arrive plus, je suis à deux doigts de baisser les bras. Depuis longtemps je souffre intérieurement, mais depuis quelques temps mes larmes coulent dans l'indifférence.

Mon cher patient, sincèrement pardonne-moi, mais on ne nous donne plus les moyens de prendre soin de toi. Même si ta santé n'a pas de prix, aujourd'hui malheureusement elle a sur-tout un coût.

Nathalie, une infirmière épuisée"

Une répression de plus en plus barbare

Gilets Jaunes

Samedi 26 janvier, c'est une des figures des gilets jaunes, Jérôme Rodrigues, qui a été mutilé. Alors que son attitude était totalement pacifique – il filmait avec son smartphone – il a été atteint par un tir de flasball ou une grenade et a perdu un œil !

Le bilan de la répression s'alourdit : 12 yeux crevés, six mains arrachées, 3000 blessés, 5600 arrestations et 292 incarcérations. Castaner a même remis en service les sinistres voltigeurs à moto de Pasqua, pourvus d'armes encore plus dangereuses.

Macron et sa clique cherchent à terroriser la population. Jusqu'où iront-ils si nous les laissons faire ?

Condamnations à Saint-Malo

Les 22 et 24 janvier, le tribunal de Saint-Malo a condamné deux gilets jaunes sous l'accusation de ne pas s'être dispersés assez vite après des sommations de la police, lors du déblocage du port. L'un a écopé de 105 heures de travaux d'intérêt général, l'autre de 250 euros d'amende avec sursis.

Certes, ces condamnations peuvent sembler légères à côté des peines de prison infligées à d'autres gilets jaunes pour des faits dérisoires. Ca reste quand même scandaleux qu'on poursuive en justice des femmes et des hommes pour avoir manifesté contre la politique d'un pouvoir au service exclusif des très riches.